

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

7959 - Mentir pour bénéficier de l'aide gouvernementale

question

Je connais en Angleterre des gens qui travaillent dans un restaurant et reçoivent un bon salaire. Cependant, ils déclarent un salaire inférieur dans le but de percevoir une aide que le gouvernement octroie aux personnes à faible revenu. Leur est-il permis de mentir pour bénéficier de ladite aide ? Quand on leur pose la question, ils répondent que l'impôt est très important dans ce pays. Mais cela signifie-t-il qu'on peut mentir pour gagner plus d'argent ? Expliquez-moi cela, s'il vous plaît. Si cela constitue une erreur, doit-on considérer cet argent comme illicite ? Cas où les prières ne seraient pas exaucées ? Le pèlerinage serait-il exaucé ? Pouvez-vous expliquer cela ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il n'est pas permis de mentir. C'est interdit. L'argent gagné par ce biais est illicite et l'intéressé n'y a pas droit. Quant à ses invocations, elles peuvent ne pas être exaucées à cause de sa consommation de gains illicites, compte tenu du hadith : « Puis il mentionne un homme qui prolonge son voyage les cheveux poussiéreux et désordonnés et qui tend ses mains vers le ciel (en disant) : **ô Maître ! ô Maître ! alors que sa nourriture est illicite, sa boisson est illicite, ses vêtements sont illicites et qu'il se nourrit de l'illicite - Comment peut-on exaucer ses prières ?** (rapporté par Mouslim, 1015).

S'agissant de son pèlerinage, voici ce qu'en dit un poète :

« Si vous faites le pèlerinage avec de l'argent mal acquis,

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

(ce n'est pas vous qui l'avez fait),mais c'est l'âne qui l'a fait ! »

Allah le sait mieux.